

lui cause des insomnies et des crises affreuses. L'an dernier, j'avais voué l'enfant à sainte Anne pour obtenir sa guérison, promettant un pèlerinage au sanctuaire de Beauré que j'ai accompli, promettant de plus que je ferais insérer la guérison dans les *Annales*.

La bonne sainte Anne, touchée de compassion, daigna exaucer ma prière; à la suite du pèlerinage, l'enfant revint à la santé.

Mais par suite d'un malentendu que je regrette profondément, le rapport de cette guérison ne fut pas publié dans les *Annales* comme je l'avais promis.

Aussi j'ai la désolation aujourd'hui de voir ma petite fille redevenue la victime de son mal d'oreilles comme autrefois.

Je n'hésite pas à croire que la bonne sainte Anne en retirant ses faveurs, veut réclamer contre cette omission, qui, pourtant, n'a pas été volontaire de ma part.

Je m'empresse de la réparer aujourd'hui en vous priant de publier ceci, espérant que cette réparation étant accomplie, la bonne sainte Anne daignera se laisser toucher de nouveau par mes prières, et guérir définitivement ma petite fille, comme elle vient de guérir mon autre enfant.

Madame JOHNNY FORTIN.

Chicoutimi, (*Bassin*), 13 mars 1889.

—ooo—

DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DES ENFANTS DANS LA FAMILLE.

—
(*Suite*)

MOYENS D'ASSURER A VOS ENFANTS LE BONHEUR ET LA
SAINTÉ LIBERTÉ DES ENFANTS DE DIEU

Montrons maintenant en peu de mots comment on doit élever les enfants pour eux-mêmes, de manière à ce qu'ils puissent dire: Nous nous appartenons, nous sommes libres. Nous remarquerons donc, outre la